



## Cours en distanciel

publié le 02/04/2021

Bonjour,

Suite aux annonces du Président de la République, les cours auront lieu en distanciel, la semaine prochaine du 06 au 09/04 ainsi que la dernière semaine d'Avril du 26 au 30/04.

Durant ces 2 semaines, la quantité de travail demandée aux élèves sera de quelques heures par jour. Chaque élève devra gérer lui-même son travail en tenant compte de ce temps. Le travail sera donné en avance. Par exemple. Il ne faudra pas passer 8h le mardi pour ne rien avoir à faire le vendredi. Le temps passé varie bien sûr selon chaque élève.

Le travail sera donné par l'intermédiaire de l'Espace Numérique de Travail Icart, sur Pronote. Tous les élèves disposent d'un accès opérationnel, testé en cours de technologie, depuis septembre. En cas de difficulté, l'établissement reste ouvert aux horaires habituels du collège (8h-12h 13h30-16h30) pour vous venir en aide. Pendant les vacances du 12 au 23/04, il y aura comme d'habitude du travail à faire (exercices, leçons...) mais pas de nouveaux cours.

Pour les 3e, le DNB blanc est repoussé au 17 et 18/05.

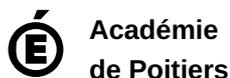
Concernant la Restauration, pour les familles ayant opté pour le prélèvement automatique, le prélèvement du 06/04/21 concerne les repas du mois de mars. Il sera donc maintenu. Les factures du 3ème trimestre seront éditées lors de la reprise des élèves en présentiel annoncé le 03/05/21. Par conséquent, le 1er prélèvement du trimestre d'avril/juillet prévu le 06/05/2021 n'aura pas lieu. Les frais scolaires seront prélevés en 2 fois à savoir le 07/06 et le 06/07.

Je vous souhaite bon courage. Nous restons à votre disposition pour toute aide dans cette nouvelle et dernière étape, nous l'espérons tous.

Très cordialement.

Le Principal

M. Missou



**Académie  
de Poitiers**

Avertissement : ce document est la reprise au format pdf d'un article proposé sur l'espace pédagogique de l'académie de Poitiers.

Il ne peut en aucun cas être proposé au téléchargement ou à la consultation depuis un autre site.